SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1280000: industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement

En vigueur au 01/10/2019 (Dernière actualisation de la page 28/10/2020)

Indexation de 0,07% en 10/2019.

En cas d'indexation et d'augmentation CCT en application des CCT sectorielles, les salaires minimums et les salaires réels sont indexés.

1. REGIME (sur base hebdomadaire): 38h

CCT 146.057 - "Article 7. § 1. A l'exception de l'industrie de la chaussure, des bottiers, des chausseurs, le travailleur qui exerce deux fonctions ou plus, reçoit le salaire qui correspond à la fonction la mieux rémunérée.

1.1. TYPE D'ENTREPRISE: Tanneries

1.1.1. Salaire horaire: Ouvriers

Après 6 mois de services ininterrompus dans la même entreprise, les ouvriers de la 3e et de la 8e classe de fonctions perçoivent le salaire respectivement pour la 2e et la 7e classe de fonctions.

Catégorie	Fonction	
	Grosse peausseries et peaux de bovins	Peaux d'ovins et de caprins
0A	11.7270	11.4425
0B	11.8960	11.5825
1A	12.0900	11.7805
1B	12.1715	11.8690
2A	12.2530	11.9395
2B	12.4175	12.0745
3A	12.5220	12.2500
3B	12.6905	
4	12.8345	12.5220
5	13.1320	12.7925

1.1.2. Salaire horaire: Etudiants

Pourcentages suivants des salaires horaires minima des ouvriers, et ce pour les classes de fonctions 3, 4, 7 et 8

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	100%

1.2. TYPE D'ENTREPRISE: Commerce de peaux brutes

1.2.1. Salaires: Salaire horaire

1.2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie				
Chef d'équipe	Classeur	Crouponneur	Chauffeur	Manœuvre
13.1125	12.8960	12.7920	12.7920	12.6420

1.2.1.2. Fonction: Etudiants

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.3. TYPE D'ENTREPRISE: Maroquinerie

1.3.1. Salaires: Salaire horaire

CCT 146.057 - "Article 9. §1. Dans la maroquinerie, les travailleurs à domicile, travaillant soit à l'heure, soit à la pièce, ont droit, suivant la catégorie à laquelle ils appartiennent, aux salaires horaires minimums […], majorés de 10%."

1.3.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Surqualifiés	Qualifiés	Semiqualifiés	Spécialisés	Semispécialisés	Débutants
13.2575	12.5015	12.1390	11.7705	11.3910	11.0220

1.3.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.4. TYPE D'ENTREPRISE: Ganterie

1.4.1. Salaires: Salaire horaire

1.4.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie					
Triage	Lotissage	Coupe	Fendre	Non qualifiés	Fourchetter, couper, dresser, piquer, broder, noircir, emballer, raffiler
11.6815	11.3995	11.2065	10.6145	10.4215	10.0600

1.4.2. Salaires: Salaire à la pièce (12 pièces)

CCT 146.057 - "Article 8. § 1. Pour le travail à la pièce exécuté à l'usine ou à domicile, le salaire d'une heure de travail est au moins égal au salaire horaire minimum […], majoré de 10 p.c."

1.4.2.1. ACTIVITE: La couture

1.4.2.1.1. : Le piqué

Activité	
Saxe sans finition ni carabin	27.3515
Saxe avec bords piqués et carabin	34.4065
Avec fermeture pression et carabin	37.6125
Avec fermeture bouton, bords et carabin	40.6920

1.4.2.1.2. : Gant cousus à la main

Activité	
Saxe sans bord avec carabin	89.9895
Saxe avec bords et carabin	102.4740
Avec fermeture pression, bord et carabin	108.7075
Avec fermeture bouton, bords et carabin	111.8305

1.4.2.1.3. : La broderie sur gants

Activité	
Quatre rangs ou deux nervures	5.2540
Six rangs	7.6665
Broderie impériale	8.2625

1.4.2.1.4. : Le fourré

Activité	
Flannelle	13.4625
Flannelle avec fourchette	19.0820
Lapin ou mouton	22.9660
Tricot	6.7285

1.4.2.2. ACTIVITE: Coupe

1.4.2.2.1. Tâche: a) Gants amadis

Type de gants	Hauteur en pouces								
	2,5	3	4	6	8	10	12	16	18/20
Gants en chevreau	43.3150	44.7860	16.7485	52.5465	58.9055	65.6120	79.1090	103.7315	119.4390
Gants tannés	47.2230	48.7130	51.6760	56.1890	61.9025	68.7200	83.5775	108.2400	123.9620

1.4.2.2.2. Tâche: b) Gants amadis en deux pièces

Majoration sur les salaires précités

Majoration	
Peaux donnant au moins 50% de gants entiers	30%
Peaux donnant moins de 50% de gants entiers	50%

1.4.2.2.3. Tâche: c) Gants amadis en pécari

Majoration	
Les salaires du point a) pour les gants tannés s'appliquent ici, cependant avec une majoration de :	11.329

1.4.2.2.4. Tâche: d) Gants pour hommes

Espèce de gants	
En agneau, mouton, chèvre, suède, chamois, chevreau, doeskin, la coupe des fourchettes n'est pas faite	60.3485
En pécari	70.0215

1.4.2.2.5. Tâche: e) Gants pour garçon et filles en agneau, chevreau, suède et tanné

Salaires	
Montant	44.5935

1.4.2.2.6. Tâche: f) La confection des fourchettes

10 % du salaire de la coupe

1.4.2.2.7. Tâche: g) Le dressage

Salaires	
Par pièce	4.073

1.4.2.2.8. Tâche: h) Le raffilage

Salaires	
Par pièce	4.59

1.4.2.2.9. Tâche: i) Le noircissage

Salaires	
Par pièce	8.052

1.4.2.3. ACTIVITE: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

1.5. TYPE D'ENTREPRISE: Sellerie, fabrication de courroies et d'articles industriels en cuir

1.5.1. Salaires: Salaire horaire

1.5.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie	
Catégorie 1	10.9385
Catégorie 2	10.7290
Catégorie 3	10.4090

1.5.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60%
16,5	65%
17	70%
17,5	75%
18	80%
18,5	85%
19	90%
19,5	95%
20	100%

2. REGIME (sur base hebdomadaire): 37h20

2.1. SALAIRES HORAIRES: Industrie de la chaussure, des bottiers et des chausseurs

2.1.1. Fonction: Ouvriers

Catégorie								
Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7	Classe 8	Classe 9
13.6275	13.3135	13.1395	12.9035	12.6280	12.5110	12.3705	12.1500	11.9485

2.1.2. Fonction: Etudiants (Classe 3, 4, 7, 8)

Âge	Pourcentage de la catégorie ou de la classe
16	60.0%
16,5	65.0%
17	70.0%
17,5	75.0%
18	80.0%
18,5	85.0%
19	92.6%
19,5	96.3%
20	100.0%

2.1.3. Fonction: Réparateur de chaussures

2.1.3.1. Type: Réparation artisanale

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
12.6285	12.9035

2.1.3.2. Type: Réparation de chaussure rapide

Catégorie	
Moins qualifiés	Qualifiés
12.9035	13.1400